

CONSEIL DE SURVEILLANCE consultation électronique

PROCES-VERBAL N°5 du 16 juin 2014

SAISON 2013/2014

Ordre du jour : Démission de 3 membres de la commission de Surveillance des Opérations Electorales

Le courrier envoyé par Mesdames Anne RENAULT et Mme Sylviane TROLARD et Monsieur Jacques HUBY, informant la Présidente du Conseil de Surveillance de leur démission pour des raisons de dysfonctionnement de la commission et du refus du Président de ladite commission de faire figurer au procès verbal l'intégralité des remarques de fond débattues lors de leur réunion de commission, a été porté à la connaissance de l'ensemble des membres du Conseil de Surveillance.

Consultés par vote électronique sur les suites à donner à ce courrier

15 membres sur 19 se sont exprimés pour refuser la démission de ces 3 membres, 4 ne se sont pas exprimés.

En conséquence :

- Le conseil de surveillance refuse la démission des 3 membres de la CSOEAG désignés par le conseil de surveillance

- le conseil de surveillance demande que pour le 21 juin au plus tard le PV de la réunion de la CSOEAG qui s'est tenue le 24 mai à Rennes soit rédigé et approuvé par la majorité des membres de la commission puis transmis au CA et au CS .

En cas de non-respect de cette date, le conseil de surveillance souhaite que le Président de la FFVB désigne une autre personne en charge de la Commission de Surveillance des Opérations Electorales.

Philippe VENDRAMINI

Secrétaire

Aline GEMISE FAREAU

Présidente

Date d'approbation : le 11 juillet 2014

Date de diffusion le 15 juillet

Auteur : Aline GEMISE-FAREAU